

REPUBLIQUE FRANCAISE

Département du LOT

Commune de LIVERNON

AR Prefecture

046-214601767-20251113-2025-11-64-DE
Reçu le 24/11/2025

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

De la commune de LIVERNON,
Séance du 13 novembre 2025

Nombre de conseillers

En exercice	12
Présents	07
Votants	11
Absents	05

Date de la convocation :

03 novembre 2025

Date d'affichage :

03 novembre 2025

OBJET :

Délibération N° 2025-11-64

Dénomination d'une
nouvelle voie aux
Grézals

Acte rendu exécutoire après

Dépôt en Sous-Préfecture

Le 24 NOV. 2025

Et publication ou notification

Du

25 NOV. 2025

Monsieur Le Maire
Jacques COLDEFY



L'an deux mille vingt-cinq le treize du mois de novembre à 20 h 30.
Le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué,
s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses
séances sous la présidence de Monsieur Jacques COLDEFY, Maire.

Présents : Belin Jérôme- Gallineau Sébastien - Martinez Dimitri -
Mas Cédric - Soulier Bruno - Verbiguie Laurie.

Absents : Bouyssou Vanessa a donné pouvoir à Coldefy Jacques -
Grimal Béatrice a donné pouvoir à Belin Jérôme - Mejecaze Jean-
Paul a donné pouvoir à Verbiguie Laurie -Serrau Martial a donné
pouvoir à Mas Cédric - Mézy Amandine.

Secrétaire de séance : Soulier Bruno.

Monsieur le Maire explique au Conseil Municipal qu'il convient de
nommer définitivement la voie qui va de la D13 à la carrière des
Grézals.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité, décide de
nommer définitivement ladite voie « Chemin des Grézals », et
mandate Monsieur le Maire pour établir et signer tous documents
nécessaires à intervenir.

Fait et délibéré, les jours et an que dessus.

Pour copie conforme.

Le Maire

Jacques COLDEFY

